

Plan de protection COVID-19 – 01.10.2021

Ce plan est valable pour autant que notre EMS reste en phase 1 de l'épidémie.

Dès le vendredi 1^{er} octobre 2021, les visiteurs sont accueillis de la manière suivante :

PLAN DE PROTECTION

- 🕒 L'accueil des visiteurs à Clos Brochet se fait par la porte principale, côté avenue de Clos-Brochet (rez supérieur, vers la réception) où vous vous annoncez obligatoirement. Vous devez vous inscrire, ainsi que votre heure d'arrivée et de départ. Par votre signature, vous attestez avoir pris connaissance et respecter ce présent document.
- 🕒 La désinfection des mains à l'entrée est obligatoire.
- 🕒 Les visiteurs de plus de 16 ans présentent à l'arrivée un certificat COVID valable et une pièce d'identité ; dans ce cas, le port du masque est facultatif.
- 🕒 Les visiteurs entre 8 et 16 ans présentent à l'arrivée un autotest de moins de 24 heures, horodaté directement sur la plaquette de résultat ; dans ce cas, le port du masque est obligatoire.
- 🕒 Les masques en tissus ne sont pas autorisés.

DEROULEMENT DES VISITES AUX RESIDENTS

- 🕒 Les visiteurs (familles et amis) sont accueillis chaque jour de 10h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
- 🕒 Les visites en chambre sont autorisées, avec un maximum de 3 visiteurs par chambre.
- 🕒 Les contacts physiques entre les résidents et les visiteurs sont autorisés, pour autant que les mains des visiteurs soient correctement désinfectées.
- 🕒 En annonçant sa visite préalablement à l'unité de soins, le visiteur s'assure que son proche sera présent (animations, visites médicales, etc.).
- 🕒 Les sorties dans les familles ou à l'extérieur sont autorisées, en l'annonçant au personnel soignant.
- 🕒 La cafétéria est ouverte de 14h30 à 16h30.
- 🕒 Les tables d'hôtes sont disponibles chaque jours pour 3 visiteurs maximum par table, sur inscription par le site web www.clos-brochet.ch/rendre-visite/ ou par téléphone 032 722 7100 du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Ces mesures permettent de protéger la santé de nos résidentes et résident. Les contrevenants à ce plan de protection seront interdits de visite sans avertissement.

Jacques Macabrey, directeur / 28.09.2021